

# GRANDIR ENSEMBLE

Septembre 2022



[CWBWEALTH.COM](https://www.cwbwealth.com)

VOTRE SUCCÈS, C'EST NOTRE AFFAIRE™

  
**CWB**  
Gestion de  
patrimoine



## Dans cette édition

### **Message du président**

Matt Evans, CFA  
Président et chef de la direction

### **Répercussions de la pandémie**

Équipe de placements de  
CWB Gestion de patrimoine

### **Votre avenir financier et la hausse des taux d'intérêt**

Trevor Fennessy, MBA, CFP  
Planificateur principal, gestion de patrimoine

### **Guide sur les règles américaines pour les voyageurs hivernants**

Marcy Ages  
Planificatrice financière, gestionnaire de  
portefeuille associée



# Message du président



---

**Matt Evans, CFA**  
Président et chef de la direction

---

Nous avons tous dû nous adapter au cours des trois dernières années, mais ces trois dernières années sont loin d'avoir été aussi calmes du point de vue économique et des marchés financiers que la décennie écoulée entre le creux de la grande crise financière et le début de la pandémie.

Le choc de la pandémie a bouleversé l'économie mondiale. Et avant que nous puissions sonner le glas de la crise sanitaire, l'invasion de l'Ukraine par la Russie au début de 2022 a déclenché une cascade de nouvelles perturbations économiques, de crises humanitaires et de risques géopolitiques. Des phénomènes météorologiques extrêmes sont survenus dans de nombreuses régions du monde pendant l'été et ont exacerbé les difficultés macroéconomiques, perturbant davantage les chaînes d'approvisionnement et déplaçant des millions de personnes.

La situation n'est pas la même qu'il y a trois ans, c'est le moins que l'on puisse dire. Les récents événements nous ont rappelé qu'il ne faut jamais tenir la stabilité pour acquis. Le monde est en effet imprévisible. Il requiert une constante adaptation, et nos plans se doivent d'être résilients face à un éventail d'imprévus. Voilà comment nous pensons, en tant que conseillers en gestion de patrimoine. Notre raison d'être est d'aider les familles à vivre pleinement leur vie. Cette aspiration s'exprime par une vision à long terme et une planification judicieuse qui nous aideront à surmonter l'agitation, la complexité et les défis d'un monde imprévisible.

Cette façon de penser est omniprésente dans le nouveau numéro de Grandir Ensemble. Sur le plan de la stratégie de portefeuille, nous examinons les principales répercussions macroéconomiques de la pandémie, notamment les effets possibles d'une démondialisation. En ce qui a trait aux finances personnelles, nous nous penchons sur les ajustements qu'il serait prudent d'apporter en raison de l'augmentation rapide des taux directeurs à l'échelle mondiale qui vise à juguler l'inflation galopante. Nous abordons également d'importantes considérations fiscales et successorales qui intéresseront tous ceux qui prévoient partager leur temps entre le Canada et les États-Unis cet hiver, conscients que les Canadiens seront nombreux à reprendre cette tradition pour la première fois depuis plusieurs années.

Nous sommes ravis nous aussi de reprendre nos traditions à compter de cet automne, notamment en proposant une série d'événements qui se tiendront en personne partout au pays. Depuis la fusion des activités de CWB Gestion de patrimoine et de CWB McLean & Partners avec Conseillers T.E., Leon Frazer & Associés, Doherty & Bryant Financial Strategists et Conseillers T.E. Services aux

“**Notre raison d'être est d'aider les familles à vivre pleinement leur vie. Cette aspiration s'exprime par une vision à long terme et une planification judicieuse qui nous aideront à surmonter l'agitation, la complexité et les défis d'un monde imprévisible.**”

autochtones en 2020, nous avons commencé à mettre en œuvre un plan qui table sur les forces uniques de chacune des organisations d'origine. Au fil des ans, les événements en personne étaient devenus une caractéristique distinctive de l'expérience client au sein de chaque organisation. Ce regroupement a créé une société de gestion privée de patrimoine plus dynamique, soutenue par la force, l'orientation et l'esprit d'entreprise de CWB Groupe financier, et nous avons bien hâte de démontrer cette énergie renouvelée lorsque nous retrouverons nos clients pour partager un repas et entendre des conférenciers inspirants.

Quelle que soit la façon dont vous communiquez avec nos employés – par l'intermédiaire d'une publication ou lors d'un événement ou d'une consultation directe avec votre équipe de services-conseils – nous nous engageons de manière indéfectible à vous offrir des conseils éclairés, une planification judicieuse et une gestion de placement professionnelle adaptés aux besoins de votre famille.

Comme toujours, nous apprécions le temps que vous nous consacrez et que vous consacrez à la lecture de ce numéro.

Cordialement,

**Matt Evans**



## Répercussions de la pandémie

L'été 2022 a vraisemblablement marqué un tournant dans la pandémie. Il y a eu une nouvelle vague de COVID-19 comme illustré à la figure 1. Au Canada, il s'agissait de la septième vague depuis le début de la pandémie, mais c'était la première fois que l'augmentation des cas survenait dans un contexte quasi normal. Cela est d'autant plus impressionnant que le nombre de cas est sans doute nettement sous-estimé en raison du dépistage à la maison.

Après trois flambées de cas cette année, il est possible que nous ayons atteint une certaine immunité collective. C'est du moins ce que nous espérons, car cette immunité conjuguée avec l'administration de doses de rappel nous permettrait de passer un hiver plus normal, sans restriction importante liée à la COVID-19.

La réouverture de l'économie semble être stable et vouloir durer. Il était grand temps. Cela dit, il reste encore de nombreux déséquilibres au sein de l'économie mondiale qu'il faudra corriger et qui découlent dans une large mesure du confinement ainsi que des baisses des taux d'intérêt et de l'aide financière gouvernementale qui ont inondé l'économie. Heureusement, les déséquilibres sont connus et les instances dirigeantes tentent de les corriger, essentiellement en relevant les taux directeurs.

## Équipe de placements de CWB Gestion de patrimoine

La hausse des taux d'intérêt est un moyen de ralentir l'économie, de réduire l'inflation, d'équilibrer le marché du travail en surchauffe et d'atténuer les perturbations de la chaîne d'approvisionnement en freinant la demande de biens. Le retour à la normale prendra probablement plusieurs trimestres, la politique chinoise de zéro COVID étant toutefois un facteur imprévisible.

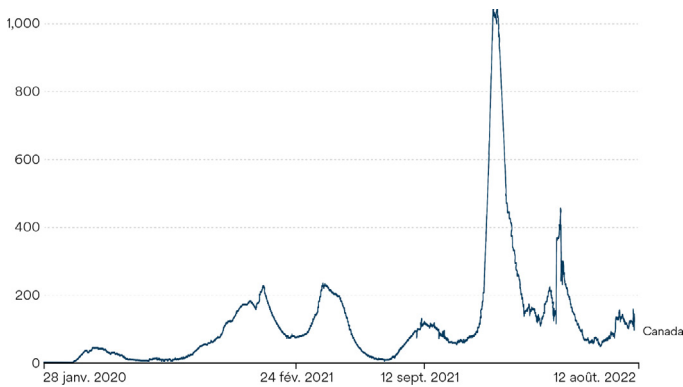
### (Dé)mondialisation

De nombreuses tendances associées à la pandémie de COVID-19, comme le mode de travail hybride (télétravail) et l'accélération de la pénétration du commerce électronique, sont bien comprises. Dans les deux cas, les gens se sont rapidement tournés vers le télétravail et les achats en ligne parce qu'ils n'avaient pas le choix et, étonnamment, la transition s'est faite en douceur. En tant qu'investisseurs, nous adoptons toujours une optique à long terme et nous nous efforçons de cerner les tendances qui sont mal comprises ou sous-estimées. Souvent, ces tendances peuvent prendre des années à se concrétiser, mais les repérer rapidement peut être lucratif. À notre avis, la démondialisation est l'une de ces tendances.

Au cours des dernières décennies, le monde a subi une profonde transformation avec la connectivité à l'échelle planétaire et une plus

Figure 1: Nouveaux cas quotidiens de COVID-19 confirmés par million de personnes

Moyenne continue sur 7 jours. En raison de tests limités, le nombre de cas confirmés est inférieur au nombre réel d'infections.



Source: Université Johns Hopkins

grande intégration économique entre les pays développés et les pays en développement. Cette tendance, appelée « mondialisation », a surtout profité à la Chine, qui a vu sa part du PIB mondial bondir de 8,1 % à 18,8 % en 20 ans, selon le FMI. L'économie chinoise a crû à un rythme stupéfiant et elle se compare désormais à celle de l'économie américaine. Les pays occidentaux ont eux aussi profité de la mondialisation, notamment en important des produits bon marché, ce qui a contribué à maintenir les taux d'inflation à un bas niveau et aidé les entreprises à augmenter leurs bénéfices nets.

De bien des façons, la mondialisation privilégie l'économie au détriment d'autres aspects, comme la politique et les droits de la personne. S'il est possible de fabriquer un produit à moindre coût dans un autre pays, les entreprises l'achèteront là-bas, indépendamment du reste. Évidemment, tous n'ont pas profité de cette tendance. Avant même la pandémie, un mouvement en faveur de la démondialisation se dessinait dans les pays développés, pour de nombreuses raisons, principalement la perte d'emplois dans le secteur manufacturier. Pendant la pandémie, deux tendances ont mis en évidence l'urgence de repenser la mondialisation.

La première est la sécurité de l'approvisionnement. En bref, confrontées aux énormes problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement des deux dernières années, les entreprises ont compris qu'elles prenaient des risques en se fiant exagérément à un pays ou à une région pour s'approvisionner en matières premières et en produits. Faute de produits en stock, des entreprises ont perdu des ventes considérables depuis le début de la pandémie, et il est clair que les entreprises doivent revoir leurs chaînes d'approvisionnement, même si cela se solde par un accroissement de leurs coûts.

La deuxième tendance est un recentrage sur la sécurité nationale, qu'il suffise de penser à la réaction de l'Occident à l'invasion de l'Ukraine par la Russie. L'Europe cherche activement à se dissocier de la Russie sur le plan économique, malgré sa dépendance à l'énergie de ce pays. Les Européens ressentiront les répercussions de cette décision, mais après avoir été plus ou moins indifférents face à l'offensive russe en Géorgie et en Crimée, ils font passer la sécurité avant l'économie.

Et c'est sans compter les changements dans le secteur de la technologie. Les États-Unis ont adopté récemment une loi sur la fabrication de semi-conducteurs qui a un double objectif, soit

“ De bien des façons, la mondialisation privilégie l'économie au détriment d'autres aspects, comme la politique et les droits de la personne. S'il est possible de fabriquer un produit à moindre coût dans un autre pays, les entreprises l'achèteront là-bas, indépendamment du reste. ”

soutenir la production de semi-conducteurs aux États-Unis et freiner l'expansion des activités de fabrication de semi-conducteurs dans les pays qui présentent une menace pour la sécurité nationale.

#### Conséquences pour les investisseurs

Ce n'est pas la fin de la mondialisation – les économies sont trop étroitement liées. La réduction des échanges commerciaux avec les pays en développement aurait des effets dévastateurs sur les économies occidentales, car il est impossible de se procurer certaines matières premières localement.

Cependant, compte tenu des autres aspects que nous avons déjà mentionnés, les entreprises chercheront à diversifier leurs sources d'approvisionnement de produits en recourant à la relocalisation (rapatriement de la production) ou à la délocalisation à proximité (production dans un pays à proximité). De fait, ce phénomène s'observe déjà.

Selon Bloomberg, la construction d'usines de fabrication aux États-Unis a augmenté de plus de 100 % l'année dernière, comparativement à une hausse de 10 % pour l'ensemble des projets de construction. Il n'est donc pas étonnant que les analystes de la société Piper Sandler décrivent le Midwest américain comme un marché émergent intéressant. Évidemment, il s'agit là d'une bonne nouvelle pour le secteur manufacturier de cette région et pour les petites entreprises. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous prévoyons lancer cette année un fonds d'actions nord-américaines à petite capitalisation, qui devrait tirer parti de cette tendance à l'approvisionnement local en Amérique du Nord.

Dans l'ensemble, le principal point à retenir est sans doute qu'une diminution du commerce international stimule l'inflation. Et nous ne parlons pas ici de l'inflation galopante que nous connaissons en ce moment. Le degré de découplage des économies ne devrait pas être assez important pour entraîner une flambée de l'inflation. Il faut plutôt s'attendre, à long terme, à ce que les banques centrales aient plus de difficulté à atteindre leurs cibles d'inflation sans relever les taux d'intérêt à des niveaux supérieurs à ceux que nous avons aujourd'hui.

Il semble également que nous émergions d'une période pré-pandémique de calme relatif sur le plan politique et que nous entrons dans une période où la géopolitique revêt une plus grande importance. Il est difficile de prévoir ce qui en résultera. Voilà pourquoi il est toujours aussi important de diversifier son portefeuille.

Sources: FactSet, Bloomberg, Université Johns Hopkins





## Votre avenir financier et la hausse des taux d'intérêt



**Trevor Fennessy, MBA, CFP**  
Planificateur principal, gestion de patrimoine

Comme les marchés sont tantôt en baisse, tantôt en hausse, il peut être utile de suivre l'évolution de la politique monétaire pour voir comment la banque centrale intervient pour influencer sur les cycles économiques.

Une politique expansionniste vise à maintenir les taux d'intérêt à un bas niveau sans tenir compte de la hausse de l'inflation. Durant la pandémie, la Banque du Canada a adopté une orientation expansionniste en ramenant son taux directeur à un creux historique (0,25 %) afin de relancer d'urgence l'économie.

À l'inverse, une politique restrictive vise à augmenter les taux d'intérêt pour lutter contre l'inflation. Comme la présente flambée d'inflation inquiète les Canadiens, il n'est pas étonnant que la banque centrale resserre sa politique monétaire.

### **Effet d'entraînement d'une augmentation du taux directeur**

Le taux directeur de la Banque du Canada est le taux cible auquel les institutions financières empruntent des fonds les unes aux autres ou à la Banque du Canada pour régler leurs opérations quotidiennes.

Une fois établi, le taux directeur se répercute sur toutes les autres formes de crédit personnel et commercial.

Certains effets sont immédiats, tandis que d'autres sont indirects et donc plus lents à se faire sentir. Le tableau de la figure 2 montre certaines zones touchées suite à une augmentation du taux directeur.

Il arrive souvent que les marchés obligataires et boursiers intègrent, avant même les annonces du taux directeur, les changements de taux anticipés, qui reflètent le consensus du marché quant à la trajectoire des taux d'intérêt.

Une fois le taux directeur ajusté, les institutions financières modifient rapidement les taux de leurs produits de crédit et d'épargne. Les taux plus élevés sont censés décourager les emprunts, encourager l'épargne et ralentir la demande de produits et services. Par exemple, dans le cas de l'habitation, les emprunts hypothécaires deviennent moins abordables, ce qui a pour effet de ralentir la demande de logements et, ultimement, de faire baisser les prix du marché.

Figure 2: Exemples de zones impactées suite à une augmentation du taux directeur

Avant une annonce du taux directeur	Effet immédiat	Effet à moyen ou long terme
Taux obligataires	Taux préférentiels	Dettes à taux fixe
Valeur des actions	Dettes à taux variable	Taux des CPG
	Marges de crédit	Taux des rentes
	Dettes de carte de crédit	Taux d'intérêt prescrits
	Location de véhicules et d'équipement	Taux de change
	Comptes d'épargne	Prix des maisons
		Modalités des comptes créditeurs et débiteurs
		Valeur des entreprises

dans le cas de l'habitation, les emprunts hypothécaires deviennent moins abordables, ce qui a pour effet de ralentir la demande de logements et, ultimement, de faire baisser les prix du marché.

Comme de nombreux produits de crédit et d'épargne sont à taux fixe (emprunts hypothécaires, CPG, etc.), l'effet d'un changement de taux ne se fera pas sentir avant le renouvellement du produit. De même, les taux d'intérêt prescrits du gouvernement du Canada, sur lesquels s'appuient des stratégies comme les prêts au conjoint et les fiducies familiales, sont fixés chaque trimestre. Dans ces cas, une planification est essentielle pour comprendre les conséquences d'une modification des taux d'intérêt.

#### Moyens efficaces pour contrer la hausse des taux d'intérêt

Face à une hausse des taux d'intérêt, les ménages et les propriétaires d'entreprise doivent prendre en considération trois éléments importants:

#### 1. Examinez vos dettes

Le premier est l'endettement personnel ou commercial. Pour comprendre réellement l'impact d'une hausse de taux, il vaut mieux examiner les montants plutôt que les pourcentages et voir de quelle manière et à quel moment la hausse aura un effet direct sur les rentrées et sorties de fonds. Si vous détenez un prêt à taux variable et que les taux continuent d'augmenter, il est prudent de prévoir quels seront les effets de cette hausse sur vos remboursements.

Si vous avez un emprunt à taux fixe dont le renouvellement approche, vous pourriez envisager de le renouveler plus tôt ou immédiatement. Vous devrez peut-être payer des pénalités, mais ce coût pourrait être plus que compensé par les économies que vous réaliserez par la suite sur les intérêts. La consolidation de dettes, la titrisation ou le repositionnement pour les rendre déductibles du revenu imposable sont d'autres moyens de réduire les intérêts.

C'est aussi le moment idéal de passer en revue vos dettes à taux variable et à taux fixe pour déterminer votre capacité de remboursement et votre tolérance à l'égard des fluctuations des taux d'intérêt et si vos dettes à taux variable sont appropriées compte tenu de votre situation.

#### 2. Passez en revue votre stratégie d'affectation du capital

Un ménage ou une entreprise doit toujours utiliser son capital de façon optimale. Pour les ménages, l'augmentation des taux d'intérêt peut perturber l'équilibre entre le remboursement de dettes et l'épargne. Il est donc conseillé de rembourser d'abord les dettes ayant le taux d'intérêt le plus élevé, mais aussi de trouver un juste équilibre pour épargner en vue de ses objectifs à long terme.

Pour les entreprises, les projets largement financés par emprunt pourraient devenir moins attrayants. Dans certains cas, il sera préférable d'abandonner ou de reporter les projets d'investissement. En cette période de resserrement des conditions financières, les entreprises peuvent renégocier les modalités de leurs comptes créditeurs et débiteurs afin de réduire le cycle d'exploitation, liquider l'équipement obsolète ou les stocks et revoir leurs modalités de financement.

#### 3. Soyez à l'affût des occasions

Quelle que soit la conjoncture, les nouvelles ne sont pas toutes mauvaises. Bien que les marchés des titres à revenu fixe soient durement touchés par la hausse des taux d'intérêt, c'est l'occasion de passer en revue vos placements dans ces titres et d'orienter votre portefeuille en prévision de nouvelles hausses. De même, vous pourriez en profiter pour repérer les sociétés ouvertes sous-évaluées qui sont touchées indûment par la conjoncture économique actuelle.

Autre avantage : les taux des comptes d'épargne, des CPG, des fonds du marché monétaire et des intérêts des obligations augmenteront. Pour ceux qui partent à la retraite ou qui souhaitent avoir un revenu garanti, les rentes deviendront également plus intéressantes.

#### Mot de la fin

Même si les hausses du taux directeur sont lourdes de conséquences, le caractère cyclique des taux d'intérêt n'a rien d'inquiétant à long terme, car il fait partie de n'importe quel cycle économique. Il est impossible de savoir quelles seront l'ampleur et la portée de la trajectoire des taux d'intérêt. Il vaut mieux respecter un plan à long terme et gérer les aspects qui ne sont pas hors de votre contrôle.

Imaginez un pilote dans un avion. Son objectif n'est pas de contrôler la météo, mais de garder le cap sur sa destination. Comme les conditions météo changent, il apporte les rajustements requis pour se rendre à bon port. Il en est de même avec les taux d'intérêt. Nous devons être prêts à suivre la trajectoire, quelle qu'elle soit, sachant que nous arriverons à destination.

Source: Banque du Canada



## Guide sur les règles américaines pour les voyageurs hivernants



### **Marcy Ages**

Planificatrice financière, gestionnaire de portefeuille associée

Les Canadiens aiment échapper aux rigueurs de l'hiver. Destination de prédilection des voyageurs hivernants (ou *snowbirds*, comme ils sont souvent appelés), les États-Unis ont l'avantage d'être situés à proximité et d'avoir une cuisine et une culture semblables aux nôtres. De nombreux États américains jouissent d'un climat nettement plus doux que celui de n'importe quelle région du Canada. Et le beau temps est un attrait indéniable.

Un grand nombre de Canadiens passent tout l'hiver aux États-Unis. Leur séjour sera des plus agréables s'ils n'oublient pas de prendre quelques mesures importantes pour se protéger – sur le plan financier et réglementaire – et ainsi éviter de payer inutilement des impôts et des frais.

### **Assurance maladie**

Puisque vous pourriez avoir besoin de services médicaux au cours de votre séjour aux États-Unis, il est conseillé de souscrire une assurance voyage pour soins médicaux avant votre départ. Le régime d'assurance maladie de votre province ou territoire comporte des limites et ne couvre qu'une partie des frais liés aux actes médicaux.

En Ontario, par exemple, le régime couvre uniquement les frais médicaux engagés à l'étranger si vous vivez dans la province depuis plus de six mois et si vous séjournez dans un autre pays pendant moins de 212 jours au cours d'une période de 12 mois.



## Impôt sur le revenu

Si vous passez suffisamment de temps au sud de la frontière, vous pourriez être tenu de produire une déclaration de revenus aux États-Unis. Toutefois, si vous êtes en mesure de prouver que vous avez un lien plus étroit au Canada qu'aux États-Unis, vous pourriez être dispensé de cette obligation. L'IRS applique le critère de présence importante pour déterminer si une personne qui n'est pas un citoyen ou résident permanent est un « résident aux fins de l'impôt » ou un « non-résident aux fins de l'impôt ».

Qu'est-ce que le critère de présence importante? Il s'agit d'une formule de calcul qui sert à déterminer si vous avez passé « suffisamment » de temps aux États-Unis pour être considéré comme un résident américain aux fins de l'impôt. Si vous y avez séjourné pendant 31 jours au cours de l'année et que le résultat du calcul suivant est de 183 jours ou plus, vous êtes considéré comme ayant eu une présence importante.

- Nombre de jours passés aux États-Unis pendant l'année courante
- + 1/3 du nombre de jours passés aux États-Unis l'année précédant l'année courante
- + 1/6 du nombre de jours passés aux États-Unis l'avant-dernière année précédant l'année courante

Voici un exemple : si vous avez passé 100 jours aux États-Unis en 2022, 180 jours en 2021 et 180 jours en 2020, le nombre de jours se calcule comme suit :

$$100 + 1/3 \text{ de } 180 (60) + 1/6 \text{ de } 180 (30) = 190 \text{ jours}$$

Si ce nombre est *inférieur* à 183 jours, vous n'êtes pas tenu de produire de déclaration de revenus aux États-Unis, mais s'il est *supérieur*, vous êtes considéré comme un résident des États-Unis à moins de prouver que vous avez un lien plus étroit avec un autre pays (en l'occurrence le Canada).

Pour ce faire, vous devez remplir le **formulaire 8840 (Closer Connection Exception Statement for Aliens)** et le soumettre à l'IRS avant la date limite du formulaire 1040NR (normalement le 15 juin).

Il est important de noter que vous pouvez demander une exclusion de 60 jours, sans pénalité, si vous vous êtes retrouvé coincé aux États-Unis en 2020 à cause de la pandémie de COVID-19. Il suffit de remplir la section réservée à cette fin dans le formulaire 8843, *Statement for Exempt Individuals and Individuals with a Medical Condition*, et de l'annexer au formulaire 1040-NR avant la date limite indiquée. Ces formulaires doivent être postés à l'adresse précisée dans les instructions du formulaire 1040-NR.

Si vous vous sentez dépassé par tous ces calculs et formulaires, demandez l'aide de votre conseiller.

## Biens américains

À votre décès, votre succession devra peut-être produire une déclaration de revenus aux États-Unis et peut-être même payer un impôt successoral dans ce pays, même si vous n'êtes pas citoyen américain. Cette exigence visant la production d'une déclaration de revenus s'applique si vous êtes propriétaire de biens situés aux États-Unis d'une valeur d'au moins 60 000 \$ US.

“ Si vous passez suffisamment de temps au sud de la frontière, vous pourriez être tenu de produire une déclaration de revenus aux États-Unis. Toutefois, si vous êtes en mesure de prouver que vous avez un lien plus étroit au Canada qu'aux États-Unis, vous pourriez être dispensé de cette obligation. ”

Les biens situés aux États-Unis désignent le plus souvent les biens immobiliers ainsi que les actions et les obligations américaines. Même si vous êtes tenu de produire une déclaration lorsque vous avez des biens situés aux États-Unis d'au moins 60 000 \$, si la valeur de votre succession mondiale est inférieure à 12,06 millions de dollars (montant de 2022, indexé annuellement), votre succession ne sera pas exposée à l'impôt successoral américain.

Soulignons toutefois qu'il est prévu que ce montant de 12,06 millions de dollars soit ramené au montant de 2017, qui était de 5 millions de dollars après correction pour l'inflation, et il devrait approcher des 6,5 millions de dollars en 2026. Il est aussi possible que l'administration Biden adopte de nouvelles mesures législatives avant 2026.

## Testaments et procurations

Si vous passez beaucoup de temps aux États-Unis et y détenez des biens importants, vous devriez envisager de faire deux testaments, car un testament préparé au Canada qui prévoit la distribution des biens aux États-Unis pourrait être jugé invalide en vertu des lois de l'État où vos biens sont situés. Il est donc conseillé de faire un testament aux États-Unis pour qu'il ne soit pas incompatible avec votre testament canadien.

Par ailleurs, vous devriez rédiger des procurations américaines pour vos soins de santé et la gestion de vos biens dans l'éventualité où vous deveniez inapte aux États-Unis ou même pour qu'un proche puisse administrer vos biens américains si vous devenez inapte au Canada. Adressez-vous à un avocat spécialisé dans le droit des successions au Canada et aux États-Unis pour rédiger vos testaments et vos procurations. Il doit être au fait des plus récentes modifications législatives qui peuvent avoir une incidence sur votre situation.

Un long séjour dans un pays comme les États-Unis peut être une expérience fabuleuse, mais vous pourriez aussi vous retrouver dans une situation imprévue, et c'est pourquoi il serait judicieux de vous prémunir contre les mauvaises surprises.

Si vous avez besoin d'aide pour le faire, votre conseiller financier saura vous guider à chaque étape.

Sources: IRS, gouvernement du Canada, gouvernement de l'Ontario

## Communiquez avec nous

CWB Gestion de patrimoine offre aux clients une tranquillité d'esprit sur le plan financier. Si vous souhaitez nous contacter, vous pouvez nous contacter au **1.855.292.9655** ou nous envoyer un courriel à [info@cwwealth.com](mailto:info@cwwealth.com).

## Garder une longueur d'avance

Si vous souhaitez recevoir nos publications directement par courriel, vous pouvez vous abonner en visitant le site [cwwealth.com/subscribe](http://cwwealth.com/subscribe) ou en envoyant un courriel à [info@cwwealth.com](mailto:info@cwwealth.com).



Les informations présentées ici sont uniquement destinées à des fins de discussion et d'illustration et ne constituent pas une recommandation ou une offre ou une sollicitation d'acheter ou de vendre des titres. Les opinions exprimées le sont à la date indiquée, sur la base des informations disponibles à ce moment-là et peuvent changer en fonction des conditions de marché et autres. Sauf indication contraire, les opinions exprimées sont celles des auteurs et pas nécessairement celles de CWB Gestion de patrimoine (CWB GP) ou de ses sociétés affiliées. CWB GP ne s'engage pas à mettre à jour ces informations. Les décisions de placement doivent être fondées sur les objectifs, l'horizon temporel et la tolérance au risque d'une personne. Aucun élément de ce contenu ne doit être considéré comme un conseil juridique ou fiscal et nous vous encourageons à consulter votre propre avocat, comptable ou autre conseiller avant de prendre toute décision financière. Les rendements cotés ne doivent pas être interprétés comme un montant qu'un investisseur recevrait du Fonds et sont susceptibles de changer. Les investisseurs doivent consulter leur conseiller financier avant de décider si les fonds communs de placement sont un investissement qui leur convient. Les placements en fonds communs peuvent donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres dépenses. Veuillez lire le prospectus, qui contient des renseignements détaillés sur les placements, avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur change fréquemment et les performances passées peuvent ne pas se reproduire. CWB GP fait appel à des tiers pour fournir certaines données utilisées pour produire ce rapport. Nous pensons que ces données sont exactes, mais nous ne pouvons pas garantir leur exactitude. Visitez [cwwealth.com/about-us/legal-disclaimer](http://cwwealth.com/about-us/legal-disclaimer) pour consulter notre avis de non-responsabilité complet. Les frais facturés pour les services fournis par CWB GP et ses sociétés affiliées peuvent changer de temps à autre, un préavis de 60 jours sera fourni aux clients avant tout changement.

**CWBWEALTH.COM**

**VOTRE SUCCÈS, C'EST NOTRE AFFAIRE™**

